

COMMUNE D'ÉPINOY



Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 10 janvier 2018 à 20 heures 00

Présidence de Monsieur THERON Gilbert

Présents : Tous les conseillers en exercice

Absent(s) excusé(s) : GUENNOUN Virginie

Absent(s) :

Pouvoir(s) :

Secrétaire : Me Nadine FRISON

Les affaires à l'ordre du jour, examinées et discutées, ont donné lieu aux décisions ci-après :

1° Approbation du PV de la réunion du 28/11/2017 :

Aucune remarque n'étant faite, le procès-verbal de la séance du 28 novembre 2017 est approuvé.

2° Mise en accessibilité de la mairie et des écoles - demande de subvention au titre de la DETR 2018 :

Après avoir pris connaissance du dossier, le Conseil Municipal décide la réalisation des travaux précités. Il approuve l'avant-projet dressé par le Cabinet ATC 59 de Thiant dont le montant estimatif ht s'élève à la somme de 55 370,00 € (frais de maîtrise d'œuvre inclus). Il sollicite l'attribution d'une subvention de l'Etat au titre de la DETR 2018.

3° Mise en accessibilité de la mairie et des écoles - demande de subvention au titre du FARDA :

Le Conseil Municipal sollicite l'attribution d'une subvention du Conseil Départemental au titre du FARDA pour les travaux précités.

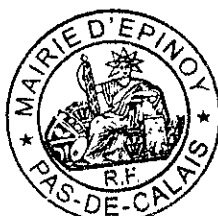
4° Questions diverses :

Entrée des anciennes pistes :

L'entrée des anciennes pistes étant fortement dégradée, le Conseil Municipal décide de réaliser le chiffrage des réparations à prévoir.

Pour extrait

EPINOY, le 12 janvier 2018



Le MAIRE
Gilbert THERON